



Pourquoi faut-il s'opposer à l'extradition de Bahar Kimyongür?

Geplaatst op zondag 25 augustus 2013 | 

 SHARE

Le citoyen belge, Bahar Kimyongür, risque d'être extradé par l'Espagne vers la Turquie dans les semaines qui viennent...

Terrorisme ?

Que reproche exactement à Bahar Kimyongür la Turquie ?

Autoritarisme ?

Quel est l'état de la démocratie aujourd'hui dans ce pays ?

Complicité ?

Quelles relations entretient la Belgique avec l'État turc ?

Un «dossier spécial» de la revue *Ensemble* ! (téléchargeable via le lien qui suit) interroge ces trois problématiques.

Il se compose d'un article démontant, une à une, les accusations de terrorisme proférées par la Turquie à l'encontre de B. Kimyongür, d'une motion de la CNAPD contre l'extradition de notre compatriote et d'un carnet de voyage au cœur de la révolte qui secoue actuellement l'Anatolie.

«Dossier spécial» de la revue *Ensemble* ! n° 79

Le mensuel *Angle d'Attac* consacre un numéro entier à la violence exercée ces derniers mois par le gouvernement de Recep Tayyip Erdogan sur les manifestants de la Place Taksim.

Découvrez dans ce pdf, une enquête photographique à couper le souffle sur le mouvement social sans précédent qui fleurit aujourd'hui en Turquie.

Angle d'Attac : Retour à Taksim

L'État turc –qui s'acharne à terroriser ses opposants politiques– et notre pays développent une étroite collaboration policière.

L'article à lire ici, publié par **Info-Türk**, témoigne du caractère symbolique de l'affaire Kimyongür.

L'Union européenne, courroie de transmission de la répression turque ?

Aujourd'hui, Bahar Kimyongür est en Belgique.

Demain, le justice espagnole statuera sur son sort.

Après-demain, il sera peut-être aux mains des autorités turques...

Dès maintenant, vous pouvez «dire la vérité», en diffusant ce courrier électronique autour de vous.

Un autre geste utile: pour contribuer au paiement des frais d'avocats et des déplacements à Madrid que Bahar Kimyongür sera obligé d'effectuer, nous vous invitons à verser une aide financière sur le compte du CLEA

BE47 3630 0542 6380 avec, comme message, «Solidarité Bahar!»

Clea - jeudi 22 août 2013